



Le Conseil départemental

à
vos côtés

**Protection
Maternelle
Infantile**



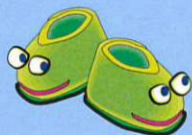
Nos **P**uéricultrices

peuvent vous rencontrer

- à la maternité,
- chez vous
- à la Maison des Solidarités
Départementales
du Conseil départemental.

répondre à vos questions sur :

l'allaitement, l'alimentation, les soins,
le développement et les rythmes de votre enfant,
les modes de garde,
vos droits ...



+ d'infos sur
aveyron.fr



AVEYRON



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL